

.....  
Avis n°19-37440

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/19-37440/officiel>

## Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **47**

Annonce No **19-37440**

Services

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : SDEE 47.

Correspondant : M. Gallardo Jean, Président, 26 rue Diderot 47000 Agen, tél. : 05-53-77-65-00, courriel : [president@sdee47.fr](mailto:president@sdee47.fr) adresse internet : <http://www.sdee47.fr> .

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://demat-ampa.fr> .

*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* : Services généraux des administrations publiques.

**Objet du marché : fourniture, mise en oeuvre et maintenance d'un logiciel sig incluant des outils métiers.**

*Catégorie de services* : 7.

*CPV - Objet principal* : 38221000.

*Lieu d'exécution* : sdee 47 - 26, rue Diderot, 47000 Agen.

*Code NUTS* : -FRI14.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Valeur estimée (H.T.) : 100 000 euros.

*Caractéristiques principales* :

le présent marché concerne la fourniture et la mise en oeuvre d'un Système d'information Géographique (Sig) lié à des modules de gestion de patrimoines techniques (éclairage public, signalisation lumineuse et autres signalisations, infrastructures de recharge de véhicule électrique...) ainsi qu'à un module de gestion d'interventions préventives et curatives.

Il concerne aussi la mise en oeuvre d'un module d'import de plan de recollement et un module d'import/export destiné au géoréférencement de l'existant

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* : le marché est décomposé en deux volets

:

- un volet de base comprenant la mise en oeuvre de la solution, son hébergement, la formation d'utilisation aux agents du Sdee 47, sa maintenance et l'assistance technique de la solution détaillée dans le bordereau de prix unitaires ;

- un volet complémentaire à bons de commande de prestations et modules complémentaires comprenant aussi la mise en oeuvre, l'hébergement, la maintenance et l'assistance technique de chaque module, détaillés dans le bordereau de prix.

il est fixé un minimum en quantité : le module de base, mais pas de maximum.

*Des variantes seront-elles prises en compte:* oui. La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

*Durée du marché ou délai d'exécution :* 48 mois à compter de la notification du marché.

*Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) :* 23 avril 2019.

*Cautionnement et garanties exigés :* garantie à première demande si le titulaire choisit le bénéfice de l'avance ou caution personnelle et solidaire si les parties en conviennent.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :* financement : fonds propres du Sdee 47.

paiement : avance de 5 % du montant minimum du marché.

paiement par mandat administratif puis virement bancaire, effectué sous 30 jours sur la base d'acomptes successifs en fonction de l'avancement des commandes et prestations.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :* solidaire.

*L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :* non.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Conditions de participation :*

*Critères de sélection des candidatures :* les candidatures seront appréciées en fonction des capacités professionnelles, techniques et financières à exécuter les prestations du marché.

*Marché réservé :* non.

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :*

*Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :*

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :*

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et

les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

un document unique de marché européen (Dume) pourra être remis par le candidat, chaque cotraitant et chaque sous-traitant en lieu et place des Dc1, Dc2 et déclarations sur l'honneur.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres :* 29 mars 2019, à 12 heures.

*Délai minimum de validité des offres :* 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements :*

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :* 2019-001.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 8 mars 2019.

*Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :* Sdee 47.

*Correspondant :* Juridique Service, 26, rue Diderot, 47000 Agen, , tél. : 05-53-77-65-00, adresse internet :

<https://demat->

[ampa.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=24283&orgAcronyme=INTERCO](https://demat-ampa.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=24283&orgAcronyme=INTERCO)

*Instance chargée des procédures de recours :* Tribunal Administratif de Bordeaux 9 Rue Tastet 33000 Bordeaux, tél. : 05-56-99-38-00, courriel : [greffe.ta-bordeaux@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bordeaux@juradm.fr), télécopieur : 05-56-24-39-03 adresse internet : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr> .

*Organe chargé des procédures de médiation :* Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges (CCIRA) 103 bis rue Belleville - B.P. 952 33063 Bordeaux Cedex, tél. : 05-56-69-27-18, courriel : [claire.gachet@direccte.gouv.fr](mailto:claire.gachet@direccte.gouv.fr).

*Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :* recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision



# BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

attaquée

- référé précontractuel jusqu'à la signature du marché par le pouvoir adjudicateur (article L551-1 du code de justice administrative)
- référé contractuel exercé après la conclusion du contrat (articles L551-13 à L551-23 du code de justice administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution (6 mois à compter de la conclusion du contrat si non publication)
- recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (assorti ou non d'un référé suspension) dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative)
- recours de pleine juridiction par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de la passation dans le présent support de l'avis d'attribution annonçant la conclusion du marché.